

ASSEMBLÉE NATIONALE

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 34156

présenté par

Mme Khattabi, M. Maillard, M. Krabal, Mme Do, Mme Bagarry, M. Testé, Mme Hammerer,
Mme Brulebois, Mme Vanceunebrock, M. Martin, Mme Mörch, Mme Sylla, Mme Bessot Ballot,
Mme Pételle, Mme Pitollat, M. Perrot, M. Daniel, M. Le Bohec et M. Belhaddad

ARTICLE 32

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.